



L'honneur de respecter ses engagements



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association PP, dimanche dernier à Auteuil, j'ai rendu compte des positions que j'ai défendues tout au long de l'année dans les instances de France Galop. Des positions qui sont issues du programme présenté par les listes Union pour le Galop Français que j'ai eu l'honneur d'animer avec les AQPS et les Permis d'Entraîner lors des élections de 2015. Des positions qui sont débattues, amendées, précisées par nos réunions d'élus et nos déplacements sur le terrain.

Chaque élu a sa propre conception de sa mission. Certains estiment pouvoir changer de politique et de stratégie au gré des opportunités. Pour ce qui me concerne, je considère que j'ai une mission première : celle de représenter les propriétaires et les éleveurs qui m'ont désigné pour cela. Le non-respect des engagements, c'est la vraie raison du discrédit qui a pesé sur nos dirigeants politiques. C'est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Face au risque d'adoption par le Conseil d'Administration d'un plan de rupture mortifère des équilibres de la filière, quelle pouvait être l'attitude la plus responsable ? Démissionner pour respecter une indispensable solidarité au sein de l'Instance

Vendredi 17 novembre 2017 - N°190

dirigeante ou bien continuer à siéger pour faire valoir les convictions sur les bases desquelles j'ai été précisément élu ? Je me suis posé la question et –pour l'heure– j'ai privilégié l'action à la chaise vide.

Le débat vertueux

Le Conseil d'Administration de France Galop est statutairement composé de 12 membres. Les statuts imposent qu'il soit composé de personnes élues des propriétaires, des éleveurs, des régions, de membres associés, d'un entraîneur ou d'un jockey. La diversité est donc de mise. En général, le jour de son élection, le président propose lui aussi une diversité salubre et un équilibre entre les représentants des différentes listes. Un « bon » Conseil n'est évidemment pas un Conseil monolithique. Mais à quoi pourrait servir cette diversité s'il fallait être toujours tous d'accord avec la position de la technocratie ou celle de la majorité ? La diversité est une richesse. Et tant qu'une décision n'est pas définitive, tant qu'une mesure peut être amendée, c'est qu'elle peut donc être améliorée.

Ainsi, jusqu'au dernier vote, j'ai espéré convaincre le précédent Conseil d'administration et les ministres de Tutelle que le projet de Longchamp conduisait à une impasse financière de nature à entraîner France Galop vers un lourd chaos. Jusqu'au bout, j'aurais argumenté et essayé de convaincre. J'ai bien entendu ceux qui me demandaient de « rentrer dans le rang » alors même que la grande majorité du Conseil était acquise à ce plan. Mais pourquoi renoncer à exprimer ses convictions lorsqu'elles sont solides et argumentées ? Un élu responsable se doit aussi de communiquer avec les représentants



des ministres de Tutelle qui doivent s'assurer du respect des missions de France Galop avant de donner leur visa aux budgets.

Lors du dernier conseil de France Galop, il m'a été reproché de ne pas être solidaire d'un pré-projet d'évolution des allocations 2018. Tant que le projet n'était pas définitivement acquis (et il était loin de l'être), il était de mon devoir de défendre ce que je crois juste et pour tenter de convaincre. Je n'ai d'ailleurs pas de regrets puisque la position de la plupart des administrateurs aura évolué sur quelques points pour rejoindre en partie celles que Jean d'Indy et moi-même avons défendu depuis le début.

J'ai été élu pour défendre des positions. Je me dois d'être fidèle à ceux que je représente plutôt qu'au politiquement correct. Si on doit se ranger à la position « officielle » du président ou de la majorité du moment, autant élire juste un Président qui décidera, informera ... et imposera

Solidaire avec ceux que l'on représente

Puisqu'il s'agit de solidarité, c'est celle de l'ensemble des acteurs de la filière qu'un plan de réduction des encouragements se doit de rechercher. Et, plus personnellement, c'est celle que je dois à ceux que je représente qui est primordiale. Je ne suis pas là pour être « bien vu » de quiconque, mais pour respecter les options que j'ai présentées aux élections et qui ont été suffisamment partagées pour que l'Union pour le Galop Français et l'Association PP obtiennent le droit de siéger dans les instances.

Personne plus que moi ne comprend la nécessité pour un Conseil d'Administration de rechercher une cohésion entre ses membres et une solidarité autour d'une politique. Mais cette solidarité ne se décrète pas, elle se construit par la recherche du consensus, par la consultation équilibrée, par la négociation.

Ainsi, j'ai siégé dans les Conseils d'Administration du Galop présidés par Jean-Luc Lagardère. Un « patron » qui savait diriger et parfois imposer. Quasiment sur tous les dossiers, il a obtenu un soutien unanime : deux votes seulement en huit ans ont conclu sur un vote partagé. En amont, il faisait bien sûr évoluer un projet équilibré, négocié, et finalement accepté par tous à force de concessions. Je n'étais pas toujours d'accord, mais j'étais solidaire parce que nos convictions étaient entendues et, surtout, parce que c'est en rassemblant l'ensemble des forces du Galop qu'un avenir de croissance pouvait se construire. Demain comme hier, c'est seulement avec des mécanismes de solidarité entre les acteurs de la filière que la réussite pourra être au rendez-vous.

La chaise vide

Démissionner parce qu'on n'est pas d'accord est une possibilité que j'ai envisagée. Après avoir consulté mes amis du Comité des PP, mais aussi des propriétaires et éleveurs de toutes les catégories, y compris la plus haute, j'ai accepté l'idée que démissionner c'est d'abord abandonner ceux qui vous ont fait confiance pour les représenter. C'est enfin renoncer et accepter la spirale de récession en se résignant à ce que plus rien n'évolue. Je n'en suis pas encore là aujourd'hui. La politique de la chaise vide, c'est celle du découragement et du renoncement. C'est abandonner l'honneur de respecter ses engagements.

Il reste tant de combats à mener au sein d'une filière qui doit rebâtir son unité. Notre passion est en danger, ce n'est pas le moment de renoncer à vouloir faire progresser France Galop.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr